

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY D'ADMISSION

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L712-2 et L715-3 ;
Vu le règlement des admissions adopté par délibération du conseil d'administration du 13 mars 2025
Vu la proposition du directeur des formations pour le Master 1 et 2 Ingénierie de Conception du 12/02/2025.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury d'admission pour le Master 1 et 2 Ingénierie de Conception pour l'année universitaire 2025-2026 les enseignants suivants :

- BARBE Fabrice
- COUSIN Jean – *président du jury*
- PAGNACCO Emmanuel

Article 2

Jean COUSIN, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 12 février 2025



Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA